

MASTER 2 SOCIOLOGIE
Mention INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Parcours chargé-e-s de projets
COLlectifs et PARticipatifs (COPAR)

23^e promotion — Année 2026-2027

LIVRET D'ALTERNANCE

DOCUMENT À DESTINATION DES ÉTUDIANT.ES
ET DES TUTEUR.RICES PROFESSIONNEL.LES

Responsables pédagogiques :

Yves Bonny
Yves.bonny@univ-rennes2.fr

Accompagnement de l'alternance

Pascale Perron
pascale.perron@univ-rennes2.fr / 06.66.72.56.33

Muriel Rannou
Muriel.rannou@univ-rennes2.fr / 06 78 01 04 83



www.univ-rennes2.fr
Place du Recteur Henri Le Moal
CS 24 307
35 043 Rennes Cedex

Sommaire

Document à destination des étudiant.es et des tuteur.rices professionnel.les.....	1
Présentation du parcours Chargé-es de projets Collectifs et Participatifs (CoPar).....	3
Attendus de la formation par rapport à l’alternance.....	5
Parcours d’accompagnement de l’alternance.....	6
Le tuteur ou la tutrice professionnel.le	7
Statuts et calendriers	8
La feuille de route professionnelle (ou cahier des charges de la mission).....	9
Note réflexive pour les étudiant.es en emploi.....	11
Rapport de professionnalisation	12
Rapport de formation pour les professionnels	14
Bilan tripartite	15
Bilans intermédiaires (suggestion).....	16
Outil de suivi et d’évaluation proposé par le Service Formation Continue et Alternance (SFCA) de l’Université Rennes 2.....	17
Liste des contenus pédagogiques du Master CoPar.....	21

Présentation du parcours

Chargé·es de projets Collectifs et Participatifs (CoPar)

Organisé par l'Université Rennes 2, ce Master est une formation professionnalisante supérieure destinée à former des **cadres responsables de dispositifs** d'accompagnement social, d'insertion sociale et professionnelle, **chargé·es de mission** de prévention et de médiation, **chef·fes de projet** de développement social local.

Il vise à offrir une qualification de niveau 1 en matière de **conception, de mise en œuvre et d'évaluation de dispositifs et de projets d'accompagnement et de développement social**.

Le parcours COPAR insiste sur les compétences en matière de démarches participatives, d'animation territoriale, de coordination d'un réseau partenarial, de recherche-action.

Il s'inscrit dans une perspective de rénovation de l'intervention sociale fondée sur le principe de non-discrimination (*mainstreaming*) et d'inclusion sociale, l'abandon de l'entrée par publics et la prise en compte de l'utilisateur ou de collectifs d'utilisateurs dans la conduite d'actions sociales (*empowerment*), ce qui est conforme aux dispositions de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et aux orientations du FSE (Fonds social européen).

Il privilégie une approche pluridisciplinaire des politiques sociales et les objets professionnels sont étudiés selon le principe de l'interprofessionnalité. Cette approche permet de croiser les logiques, d'analyser les pratiques, de déconstruire les « croyances professionnelles », de favoriser une prise de recul sur l'intervention sociale instituée et de construire une **posture professionnelle réflexive**.

Compétences et savoirs visés

- Ingénierie de projet d'intervention sociale d'insertion, de médiation, de prévention, de la conception à l'évaluation.
- Ingénierie d'étude et de recherche-action appliquée à une question sociale.
- Management de projet participatif.
- Animation territoriale et coordination d'un réseau partenarial.
- Communication écrite et orale.

Champs professionnels

- Politiques et dispositifs de lutte contre les exclusions et les discriminations, politique de la ville et de la cohésion sociale, politique d'intégration des personnes en situation de handicap.
- Action sociale départementale, CCAS, services sociaux spécialisés.
- Missions locales d'insertion sociale et professionnelle, développement social local.
- Expérimentations sociales et recherche-développement conduites dans le cadre de programmes nationaux ou européens.

Métiers visés

- Coordinateur·rice de diagnostics sociaux participatifs,
- Cadre développeur·e de dispositifs innovants,
- Responsable de projet ou de dispositif ou chargé·e de mission d'insertion, de médiation, de prévention,
- Chargé·e de développement social,
- Coordinateur·rice de réseaux territoriaux.

Les 4 axes principaux du projet pédagogique

Alternance

La formation vise à établir une articulation forte entre apprentissages théoriques et apprentissages en situations professionnelles. En lien avec les acteurs de l'intervention et du développement social, le Master 2 cherche à développer toujours plus cette complémentarité au travers de différentes actions : événements favorisant la rencontre des milieux professionnels, travail en proximité avec les tuteur·rices, mise en œuvre de contrats de professionnalisation...

Pédagogie coopérative

Plusieurs supports ou orientations de formation permettent de concrétiser cette intention pédagogique :

- la formation-action par conduite de projets sur commande réelle ;
- le travail collectif mis en œuvre dans différents ateliers ;
- la mutualisation et la co-production ;
- l'accompagnement et la régulation des processus de groupe.

Pluridisciplinarité, interprofessionnalité, territorialisation :

Tout en visant une professionnalisation pointue, permettant d'appréhender des missions complexes, le Master met l'accent sur les démarches partagées qui favorisent les croisements de regards.

Il privilégie une approche pluridisciplinaire, au croisement de la sociologie, de la psychologie, de la science politique, de la géographie sociale et de la gestion. Il cherche à combiner démarches d'accompagnement individuel et démarches collectives ou territorialisées, au service d'une action sociale globale et innovante.

Développement de l'identité de « praticien-ne-chercheur·e »

La démarche du Master vise à dépasser les clivages entre praticien·nes et chercheur·es. Tout en étant rigoureusement outillés sur la démarche de recherche, les futurs professionnel·les s'inscrivent solidement dans l'action en intégrant au plus près le souci des bénéficiaires de celle-ci.

Attendus de la formation par rapport à l'alternance

La période de formation en situation professionnelle peut être réalisée sous la forme d'un stage, sous la forme d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou en situation d'emploi. Les statuts de la formation continue ont un calendrier spécifique.

L'alternance est suivie et accompagnée par Pascale Perron, professionnelle associée au sein du Master Intervention et développement social et par Muriel Rannou ingénieure de formation chargée du suivi de l'alternance et des contrats d'apprentissage. Des temps d'analyse de pratiques et de partage d'expériences entre les stagiaires de la promotion ont lieu tout au long de l'année.

Les objectifs de l'alternance :

- Découvrir l'environnement législatif, organisationnel, partenarial et sociologique du champ d'intervention retenu,
- Appréhender les méthodes d'actions et les outils utilisés dans ce champ en repérant les contraintes qui s'imposent aux acteurs et les diverses difficultés rencontrées,
- Travailler sur un axe précis, **la mission** ou un axe de questionnement professionnel, et mettre en œuvre des compétences qui lui sont liées. Cette mission est réalisée **en responsabilité** (elle nécessite donc une autonomie de l'étudiant-e tout en étant pédagogiquement encadrée).

Dans tous les cas, cette période de formation doit permettre à l'étudiant-e d'avoir un regard généraliste sur l'organisme ou la structure d'accueil et son champ d'action tout en lui donnant la possibilité de travailler sur une problématique précise.

Une mission en responsabilité :

La recherche et le choix du lieu d'alternance incombent à l'étudiant-e, mais celui-ci est validé après un échange avec **l'équipe pédagogique qui s'assure de la pertinence et de la cohérence de ce choix vis-à-vis des objectifs de formation du parcours.**

La mission ou le questionnement professionnel constitue le fil conducteur de la formation en situation professionnelle.

Elle doit être négociée de manière tripartite (étudiant-e/structure d'accueil/équipe pédagogique du Master).

L'étudiant.e transmettra une lettre de cadrage à Pascale Perron et Muriel Rannou afin de faire valider pédagogiquement la mission

Les missions demandées peuvent être de l'ordre :

- ✓ du diagnostic (social, territorial, économique) avant le montage d'un projet,
- ✓ de l'analyse de situations sociales ou de besoins spécifiques,
- ✓ Élaboration de projets d'action ou d'évolution des pratiques (projet d'établissement, projet de service...)
- ✓ Mise en œuvre, réalisation de projets
- ✓ Accompagnement des équipes (évaluation interne, réflexion organisationnelle, évolution des pratiques...)
- ✓ Évaluation de projet, de fonctionnement organisationnel, de méthodes, de pratiques...

Les projets d'alternance doivent être
validés par l'équipe pédagogique **avant** contractualisation (CF lettre de cadrage
décrite dans le document de prospection de l'alternance)

Parcours d'accompagnement de l'alternance

Pour que les étudiant·es vivent leur alternance dans les meilleures conditions, plusieurs moyens ont été prévus.

En amont de la prise de poste pour permettre à l'équipe pédagogique de valider le projet d'alternance :

1. **Lettre de cadrage** : un court document rédigé par l'alternant·e présentant brièvement la structure et la mission, son contexte, les enjeux pour les différents acteurs (ce qu'il est en mesure d'identifier à partir des entretiens) et ses motivations.

La lettre de cadrage est présentée dans le document de prospection de l'alternance. Le présent livret d'alternance explicite les attendus liés aux étapes à venir.

2. **Feuille de route professionnelle** : remise à Pascale Perron ou Muriel Rannou ainsi qu'aux tuteurices après 4 à 5 semaines vécues en poste
3. **Rencontres tripartites** : durant le 1^{er} mois d'alternance puis à la demande de l'équipe pédagogique, de l'étudiant·e ou du tuteur·rice
4. **Réunion des tuteur.ices**, étudiant.es et équipe pédagogique le **3 décembre**
5. **Point d'étape individuel** entre l'équipe pédagogique et l'étudiant·e à planifier en février 2027
6. **Rapport de mission** à rendre le 18 mai 2027.
7. Entretiens tripartites, **bilan de l'alternance**, à planifier en juin 2027 (environ 45 min)
8. **Jury de soutenance**, qui associe les **tuteur·rices professionnel·les**. À prévoir avec le tuteur ou la tutrice mémoire en collaboration avec l'étudiant·e (juin ou septembre 2027).

Le tuteur ou la tutrice professionnel.le

Ce temps de formation faisant partie intégrante des outils d'apprentissage du Master, il convient que le tuteur ou la tutrice professionnel.le accompagne l'étudiant.e tout au long de l'alternance en se rendant disponible pour des échanges réguliers.

Une rencontre individuelle avec l'étudiant.e.s, son/sa tuteur.ice et un membre de l'équipe pédagogique sera organisée à échéance de **4 ou 5 semaines effectives** dans la mission. Cette rencontre tri-partite permettra de

- Présenter le déroulement de la formation et ses attendus
- Discuter de la feuille de route de la mission rédigée par l'étudiant.e
- Répondre aux questions éventuelles

Dès le début de la mission, **l'étudiant.e sera en charge de solliciter ce rdv.**

En tant qu'alternant.e, il est de votre responsabilité de mobiliser toutes les ressources qui sont à votre disposition à l'université et dans la structure.

Nous vous suggérons de réaliser ensemble des **bilans intermédiaires** d'avancée de la mission à la fin de chaque période de présence dans la structure (voir les dernières pages de ce document).

Des rencontres de stage peuvent être organisées **à la demande** des étudiant.es, des tuteur.rices ou de l'université. Elles ne sont pas systématiques.

Une réunion rassemblant les tuteur.rices, les étudiant.es et les enseignant.es est planifiée **le 3 décembre 2026 de 14h à 17h** dans les locaux de l'université campus Villejean.

Il est demandé aux tuteur.rices de s'engager dans l'évaluation des stages en deux temps :

- Lors d'un entretien de bilan avec l'étudiant.e et la responsable des stages
- Dans le cadre de la soutenance du rapport de mission **de stage**

Nous suggérons **aux étudiant.es en emploi** de solliciter un.e professionnel.le de leur entourage qui leur accorderait un rendez-vous par mois.

Ces temps pourraient servir à explorer différents aspects : réflexivité, vécu de la formation, cheminement dans la recherche, échos et déplacements en situation professionnelle...

Cette personne serait associée au bilan de la formation et à la soutenance terrain et mémoire.

Statuts et calendriers

La période de formation en situation professionnelle peut être réalisée en

- **stage,**
- **contrat d'apprentissage,**
- **contrat de professionnalisation,**
- **situation d'emploi.**

Périodes

Le stage est d'une durée minimale de **420 heures sur 6 mois** (soit 12 semaines) à raison de **deux semaines par mois**. Les dates de démarrage et de fin sont à déterminer entre la structure, l'équipe pédagogique et l'étudiant.e, **nous suggérons entre le 16 novembre 2026 et le 9 avril 2027.**

Les stagiaires de la formation continue peuvent débiter leur contrat dès la rentrée. Celui-ci doit nécessairement les amener **jusqu'à la diplomation en septembre 2027.**

Calendriers (voir les calendriers de l'alternance en annexe).

Une semaine par mois est réservée aux cours. L'assiduité est **rigoureusement respectée et non négociable**. Les cours ont toujours priorité sur la formation en situation professionnelle.

Les étudiant-es de la formation continue (en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en emploi) ont, en plus de la semaine de cours, **deux jours par mois pour les travaux individuels et collectifs (TIC).**

Les étudiant-es en **stage** consacrent **une semaine par mois aux TIC.**

Démarches administratives

Espace employeur - Formulaire de contractualisation et informations pour les contrats d'alternance (apprentissage et professionnel) <https://sfca.service.univ-rennes2.fr/alternance/alternance/espace-employeur-plateforme-formulaire-contractualisation>

Portail de l'université pour l'édition des conventions de stage <https://etudiants.univ-rennes2.fr/formation/stages>

La feuille de route professionnelle (ou cahier des charges de la mission)

15 pages

Ce document est un **document de travail et de projection professionnels à destination de la structure d'accueil** qui sera également remis à l'Université et évalué.

Un mois après le début de l'alternance, l'étudiant.e a **reformulé la mission sous la forme d'une feuille de route professionnelle** qui doit être communiquée au tuteur·rice et à l'équipe pédagogique du Master. Elle fera l'objet d'un échange en rendez-vous tripartite à planifier après 4 à 5 semaines vécues en poste.

La feuille de route professionnelle est un document destiné à **clarifier le cadre et les enjeux de la mission**. Elle propose une reformulation de la commande initiale à partir de l'**analyse du contexte** et de la **problématisation** effectuées par l'étudiant.e. Elle est construite pendant le 1er mois d'immersion, sur les heures professionnelles.

Cette feuille de route ou cahier des charges de la mission, vise donc à **présenter la mission et sa problématisation en contexte** (à quel(s) problème(s) votre intervention vise t'elle à répondre ?) ainsi que la **stratégie d'intervention** (prise en compte des enjeux et construction d'une méthodologie de travail).

Vous devrez y formuler l'**axe précis** sur lequel vous allez travailler et l'**approche** que vous souhaitez en avoir. Pour les étudiant.e.s en contrat d'alternance [apprentissage ou professionnalisation], cela pourra concerner 2 ou 3 axes maximum.

A partir de l'analyse du contexte réalisée (**acteurs concernés ; enjeux identifiés, problèmes posés**) vous explicitez vos **objectifs de travail** et votre **positionnement**, et vous exposerez votre **méthodologie complète (plan d'actions, calendrier, anticipation de la fin de mission)**.

➤ Qu'allez-vous faire, pourquoi et comment allez-vous vous y prendre ?

Ainsi, votre feuille de route devra projeter quelles seront les réalisations attendues, les livrables, l'évaluation, la passation, etc.

L'ensemble de votre feuille de route professionnelle devra être inscrite dans le temps et comporter un retroplanning détaillé permettant de mettre votre mission en perspective.

La feuille de route professionnelle est un document **réflexif** et **analytique** qui explorera donc par exemple les différents éléments suivants :

- La structure et son environnement
- La contextualisation et la **problématisation** de la mission
- Le système d'acteurs et leurs enjeux respectifs
- Les objectifs de travail

- La démarche ou la méthodologie conçue et sa **justification argumentée**,
- Le plan d'intervention étape par étape ; le calendrier prévisionnel
- L'anticipation de la fin de l'intervention : clarification des livrables attendus ; modalités d'évaluation envisagées à l'issue de la mission ; continuité du projet ...

L'évaluation des feuilles de route professionnelles portera sur :

- L'analyse du contexte (acteurs/ enjeux identifiés/ problématisation)
- Les objectifs de travail clairement formulés, le positionnement explicite
- La méthodologie complète et argumentée , le plan d'action, l'inscription dans le temps
- La clarté générale du propos et des démonstrations proposées

Note réflexive pour les étudiant.es en emploi

15 pages

En lieu et place de la feuille de route professionnelle, **les étudiant.es en emploi** réalisent un document de questionnement professionnel et de projection dans leur expérience de la formation.

Il s'agit d'un portrait de soi et de son contexte professionnel à l'arrivée en formation. Ce **questionnement professionnel** est un travail réflexif qui permet de se projeter sur des apprentissages et des déplacements que vous souhaiteriez voir advenir par l'épreuve de la formation.

La note réflexive s'intéressera principalement à deux aspects :

- Questionnement du terrain professionnel
- Mise en réflexion de son projet de formation

Questionnement du terrain professionnel

Il s'agit de se décaler par rapport à ce qui nous paraît ordinaire : ce qui étonne, questionne, met en tension.

Le document devrait permettre d'identifier les situations qui demandent à être creusées parce qu'elles sont inconfortables ou insatisfaisantes. Il pourrait s'agir aussi d'observations ou de constats qui invitent à creuser ou stimulent votre curiosité.

Sur quoi pressentez qu'il est nécessaire de faire un pas de côté, de prendre du recul ou de regarder les choses d'une manière nouvelle ?

Mise en réflexion de son projet de formation

Ce qui vous a amené à venir en formation. Vos projections, si vous en avez par rapport à l'après formation.

Les attentes que vous nourrissez à travers l'expérience de la recherche et de la formation.

Les endroits où vous pressentez qu'il pourrait être possible/utile de faire un pas de côté dans votre manière d'envisager les choses, dans vos pratiques ou dans l'organisation du travail.

Les espoirs, les marges à reconquérir pour vous dans votre pratique professionnelle.

A rendre le 15 octobre.

Rapport de professionnalisation

(pour les pro rapport de formation)

La période de formation en situation professionnelle constitue un volet important de l'année en Master 2, tant pour l'apprentissage professionnel que pour l'élaboration du mémoire.

À l'issue du contrat, du stage ou d'une période équivalente pour les étudiant.es en emploi, les étudiant.es produisent un rapport de formation en situation professionnelle **d'une quinzaine de pages**.

L'objet de ce travail est d'avoir un regard réflexif sur vos pratiques et vos positionnements et de rendre visible votre évolution à travers l'analyse de votre vécu en situation professionnelle.

Le rapport présente les réalisations puis propose une lecture réflexive des apprentissages professionnels réalisés durant l'année Master 2. Il s'agit d'évaluer qualitativement le parcours de formation et le parcours de professionnalisation ainsi que les processus vécus pendant l'année.

Par exemple, l'évaluation peut explorer les quatre dimensions suivantes ¹ :

- **Identification des réalisations², résultats³ et impact⁴** de l'activité (ce que j'ai réalisé et ses effets).
- Qualification des **processus** (la manière dont je l'ai fait).
 - Ce qui a permis d'y arriver, la manière dont j'ai relevé les défis qui se présentaient...
 - Ce que j'ai mobilisé en termes de savoirs, de concepts, connaissances, théories, compétences...
- Identifier les résultats ou les impacts pour moi en termes d'**apprentissages** (ce que j'ai appris).
 - Lister les ratés et ce que j'ai retenu de mes erreurs
 - Lorsque je serai dans un autre contexte, je garderai en mémoire ...
- **Processus d'apprentissage** : ce qui a soutenu mes apprentissages, les moyens qui m'ont permis d'apprendre.

Autrement dit, il pourrait s'agir d'explorer les éléments suivants, à adapter selon la spécificité de la mission ou du cadre professionnel ⁵ :

Déroulé de la mission (ou travail d'un axe professionnel pour les étudiant.es en emploi) :

- Contexte et enjeux de la mission (ou de l'objet professionnel retenu)

¹ Tilman, F. Penser le projet, concepts et outils d'une pédagogie émancipatrice, Le Grain, Ed. Chronique Sociale, 2004, p.73 et suivante.

² Activités et pratiques mises en œuvre

³ Effets immédiats de l'action qui a été menée

⁴ Les changements dans les comportements ou dans les situations que l'on peut raisonnablement imputer à l'action.

⁵ Il ne s'agit pas d'un plan à respecter, mais d'éléments qui peuvent être intéressants de retrouver dans votre écrit, dans l'ordre le plus logique pour vous.

- Rappel des attendus (réalisation et livrables) et démarche envisagée pour répondre à la mission, moyens et calendriers prévisionnels, critères d'évaluation, modalités de restitution ... (programme de travail prévisionnel envisagé)
- Analyse réflexive du déroulement de la mission : grandes étapes, contraintes et choix, régulations ... les questionnements, difficultés rencontrées et les ajustements nécessaires, les ratages et les apprentissages qu'ils ont permis
- Évaluation de la mission (ou des actions mises en œuvre) :
- Analyse de votre contribution à la structure

Les apprentissages professionnels :

- La mission (ou le travail d'un axe professionnel) a-t-elle permis d'aborder des questions spécifiques, de découvrir de nouvelles modalités d'intervention ?
- La mission en responsabilité a-t-elle généré de nouveaux savoir-faire ? Une nouvelle approche des publics, des partenaires, de la structure ?
- A-t-elle produit de nouvelles postures ? A-t-elle contribué à l'élaboration de nouveaux savoirs ?
- Comment la réalisation de cette mission vous a-t-elle permis de questionner autrement l'intervention et le développement social ?
- Dans la perspective d'une recherche d'emploi, dans quelle mesure les acquis professionnels et la réflexion engagée à partir de cette mission sont-ils **transférables dans d'autres contextes** ?

Ce rapport, sa soutenance orale et le compte rendu du bilan tripartite de la formation en situation professionnelle seront pris en compte et notés par un jury, qui se tiendra avec la même composition et le même jour que la soutenance du mémoire.

Le rapport de mission est à rendre le 18 mai 2027
Il est lu par le·la tuteur·rice et un membre de l'équipe pédagogique en amont du bilan tripartite et commenté lors de cet échange.
Il pourra être modifié après le bilan tripartite en vue du dépôt officiel en même temps que le mémoire.

Rapport de formation pour les professionnels

En miroir de la note réflexive réalisée à l'entrée en formation, le rapport de formation viendra analyser les déplacements advenus par l'épreuve de la formation.

Comment la formation est-elle venue nourrir votre réflexion, votre manière d'appréhender votre réalité professionnelle et ses enjeux en lien avec les questions professionnelles que vous aviez à l'entrée sur le Master?

Comment la formation et vos travaux de recherche sont-ils entrés en résonance avec votre terrain professionnel, vos pratiques, les enjeux que vous aviez soulevé ?

La formation a t'elle généré une nouvelle manière d'appréhender vos missions, a t'elle transformé-votre approche ?

Personnellement et professionnellement, que retenez-vous de cette expérience de formation et de recherche ?

Le rapport de formation est à rendre le 18 mai 2027
--

Bilan tripartite

Il est attendu des tuteur.rices d'accompagner l'étudiant.e et l'équipe pédagogique pour réaliser un **bilan de la formation en situation professionnelle**.

L'entretien de bilan vise à valoriser le travail fait par l'étudiant.e, à lui permettre de recevoir des feedbacks constructifs et de se projeter dans les étapes professionnelles à venir. Il s'agit d'un temps d'intégration et de conscientisation des apprentissages faits.

Compte rendu rédigé par le/la tuteur.rice

Le bilan tripartite permettra de rédiger un compte rendu à transmettre au jury d'évaluation du parcours de formation. **Les tuteur.rices seront chargé.es de rédiger ce compte rendu en collaboration avec les étudiant.es.**

Pour ce faire, il est aussi possible de s'appuyer sur les bilans intermédiaires réalisés au cours de l'année (p.16) ainsi que sur l'outil de suivi et d'évaluation de l'alternance proposé par le SFCA (p.17 à p.20)

Il sera validé par le ou la membre de l'équipe pédagogique présente à l'entretien.

Les entretiens de bilan de l'alternance tripartites s'organiseront en juin 2027 sur une durée de 45 min environ
--

Lors de la soutenance, **organisée en même temps que la soutenance du mémoire**, le jury sanctionnera le parcours de formation en situation professionnelle en prenant en compte : le compte rendu du bilan tripartite, le rapport de mission, sa soutenance et les échanges avec le jury.

Ce qui est attendu :

- **Dimension réflexive** : capacité de questionner a posteriori la mise en œuvre de la mission ou son contexte et d'analyser les apprentissages professionnels
- **Potentiel de transfert de ces apprentissages professionnels** : capacité de décontextualisation en particulier les acquis méthodologiques
- **Qualité de la présentation orale** : apport spécifique de l'oral au regard de l'écrit
- **Qualité de l'échange avec le jury**

Bilans intermédiaires (suggestion)

- Entre l'étudiant.e et le tuteur ou la tutrice (il n'est pas à transmettre)
- À chaque période d'alternance

ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE, CONTRIBUTION A LA MISSION :

PARTICIPATION A DES ACTIONS AUTRES QUE LA MISSION (intérêt, questions ...) :

APPORTS DE FORMATION MOBILISÉS :

ATTENTES OU PROPOSITIONS POUR LES PÉRIODES SUIVANTES, BESOINS DE FORMATION À DÉVELOPPER

Outil de suivi et d'évaluation proposé par le Service Formation Continue et Alternance (SFCA) de l'Université Rennes 2

- **4 - Expert** : Maîtrise parfaitement cette compétence, mise en œuvre de manière autonome et complexe.
- **3 - Avancé** : Maîtrise cette compétence, peut l'utiliser de manière autonome dans la plupart des situations.
- **2 - Intermédiaire** : Maîtrise les bases, utilisation avec un soutien ponctuel.
- **1 - Débutant** : Découvre cette compétence, besoin d'un accompagnement important.
- **NP** : Non pertinent pour l'alternant ou l'alternante.

BLOC A : Posture et communication professionnelle			
Adopter les codes de l'organisation (ponctualité, tenue, langage ...)	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Communiquer de façon concise à l'écrit et à l'oral	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Pratiquer l'écoute active et savoir reformuler les consignes	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
BLOC B : Organisation et autonomie			
Prioriser ses tâches et respecter les échéances fixées	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Effectuer une recherche autonome avant sollicitation	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	

Faire preuve d'initiative et être force de proposition	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Bloc C : Gestion, pilotage et technique			
Planifier, piloter et assurer le reporting d'un projet	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Comprendre et utiliser les outils de gestion (budgétaires, financiers)	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Maîtriser les outils et logiciels spécifiques au métier	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Contribuer à la gestion des ressources humaines ou au management d'équipe	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	

BLOC D : Analyse et résolutions de problèmes			
Analyser une situation critique et identifier les causes d'un problème	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Proposer des solutions argumentées et évaluer leurs résultats	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Faire preuve de transparence en cas d'erreur	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	

BLOC E : Lien formation - entreprise

Mobiliser des connaissances théoriques dans les missions de terrain	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Assurer la tenue du journal d'activité	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	
Avancer sur les jalons du mémoire ou du rapport de fin d'étude	☐ NP ☐ Envisagé ☐ Indispensable	☐ NP ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4	

Bilan final de fin de formation

Appréciation de l'implication globale :

Liste des contenus pédagogiques du Master CoPar

Semestre 9
Développement et intégration de savoirs spécialisés
Analyse des politiques sociales
Les politiques sociales territorialisées
Problématiques et concepts de l'intervention sociale
Diagnostic territorial participatif et observation sociale
Ingénierie de l'intervention sociale
Appui à la transformation en contexte professionnel
Découverte des milieux professionnels
Le développement social territorial
Innovations et expérimentations sociales
Partenariats et réseaux
Les approches collectives de l'intervention sociale
Méthodologie de la démarche de projet
Conduite de projet
Gestion financière de projet
Dynamique de groupe
Communication orale
Projet de stage ou analyse de situation professionnelle
Production de connaissances finalisées
Méthodologie de la recherche en SHS
Méthodologie de la recherche-action
Ateliers coopératifs mémoire
TER
Semestre 10
Développement et intégration de savoirs spécialisés
Droit de l'action sociale et médico-sociale
Géographie sociale
Analyse institutionnelle
Dispositifs d'insertion liés à l'emploi
Économie sociale et solidaire
Intervention sociale et handicap
Intervention sociale et vieillissement
Relations interethniques et pratiques d'intervention sociale
Intervention sociale, enfance et jeunesse
Appui à la transformation en contexte professionnel
Les approches communautaires d'intervention sociale
La médiation sociale urbaine
Prévention et promotion de la santé
Les démarches de prévention spécialisée
Analyse des pratiques professionnelles
Conduite de projet
Évaluation participative
Réponse à appels à projets
Coordination d'équipe-projet
Animation de réunion
Stage ou mission en situation professionnelle
Production de connaissances finalisées
Méthodologie de la recherche en SHS
Ateliers coopératifs mémoire
TER